



Agenda

✍ Jeudi 11 novembre

Rendez-vous à la salle des fêtes à 11h pour la cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, qui sera suivie d'une remise de prix :

- Aux lauréats du Concours communal des maisons fleuries (*voir liste en page suivante*)
- Aux lauréats du baccalauréat 2021 (*merci aux titulaires de transmettre une attestation*)

✍ Dimanche 19 décembre : Arbre de Noël

Le passage du Père Noël ravira les enfants de la naissance à la fin de la scolarité élémentaire le dimanche 20 décembre à 15h dans la salle des fêtes.

A cette occasion, les personnes âgées de 65 ans et plus au 31 décembre 2021 (résidant à Coulouvillers et inscrites sur les listes électorales) se verront remettre un colis.

NB – Ces manifestations seront organisées si les conditions sanitaires le permettent aux dates prévues.

Dans le cas contraire, le conseil municipal s'adaptera.

MAIRIE – 5 rue du 8 mai 1945 – 80135 COULONVILLERS

Tél 03 22 28 84 97 – Courriel : mairie.coulouvillers@wanadoo.fr

Permanence de M le Maire : lundi de 16h à 18h (de préférence sur rendez-vous)

Permanence de la secrétaire : lundi et jeudi de 15h45 à 17h45

En cas d'absence, merci de laisser un message par courriel, sur le répondeur ou dans la boîte aux lettres.

<http://www.coulouvillers.fr>

COMMUNAUTE DE COMMUNES PONTHEIU-MARQUENTERRE

33 bis, route du Crotoy – 80130 RUE

Toutes les informations de la Communauté de communes sont disponibles sur le site

<http://www.ponthieu-marquenterre.fr/>

Baccalauréat

Merci aux bacheliers de déposer dès lecture de ce bulletin la preuve de l'obtention du **diplôme**. Comme chaque année, la remise des prix aura lieu à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre.

Listes électorales

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales si vous avez emménagé récemment à COULONVILLERS.

L'inscription se fait en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Les formulaires d'inscription sont disponibles en mairie ou sur le site <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R16024.xhtml>

Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales de la commune s'ils ont effectué leur recensement militaire dans la commune. Si vous avez emménagé à COULONVILLERS après votre recensement, vous devrez donc venir vous inscrire en mairie.

Une attestation d'inscription peut être remise à toute personne en faisant la demande.

Nouveaux habitants

Si vous êtes nouvellement arrivés dans la commune,

merci de passer en mairie munis de votre livret de famille.

Cela est d'autant plus urgent si vous avez des enfants...

Ils pourront ainsi bénéficier du jouet du Père Noël...

Bienvenue à Coulonvillers !

Opération brioches

Suite à des problèmes de logistique, la traditionnelle distribution de brioches n'a pas pu avoir lieu. Nous vous présentons toutes nos excuses. Une subvention en faveur de l'ADAPEI (Papillons Blancs) sera proposée en contrepartie au conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Atlas paysager

L'atlas paysager vous sera présenté prochainement par les instances idoines.

Travaux RD 108

Les travaux ont démarré le 27 septembre dernier et devraient durer environ 2 mois.

Il s'agit de travaux de renforcement de chaussée commandés par le Conseil départemental, l'entreprise COLAS étant titulaire du marché.



CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES 2021



Comme chaque année, un jury est passé dans le village courant juillet et a établi le classement comme suit :

1.	M Mme Stéphane LESAFFRE – 37 Hameau de Hanchy	63
2.	M Mme François MUCHIN – 47 route d’Abbeville	63
3.	M Mme Christian DUCHEMIN– 20 route d’Abbeville	60
4.	M Mme Paul PEREIRA – 60 route d’Abbeville	53
5.	M Mme Mickaël RHUIN – 4 route d’Abbeville	53
6.	Mme Laurette DAMAGNEZ – 6 Annexe de la Chaussée Brunehaut	51
7.	Mme Marie-José MOREL – 1 rue de Saint-Gervais	47
8.	M Mme Paul BONTE – 5 rue de Maison-Roland	45
9.	M Mme Timothée BOQUET – 54 route d’Abbeville	45
10.	M Mme Philippe HOUDANT – 4 rue du Bas	44
11.	Mme Sylvie LOUIS – 4 rue du Bas	44
12.	M Mme Olivier RICHARD – 24 route d’Abbeville	44
13.	M Eric LEROY – 15 Hameau de Hanchy	43
14.	Mme Francine VAUDET – 1 route d’Abbeville	43
15.	M Mme Laurent LEVEL – 23 route d’Abbeville	43
16.	M Mme Yves TOUPET – 2 rue de Maison-Roland	39
17.	M Mme André NAVETTE – 3 Hameau de Hanchy	38
18.	M Mme Simon TRAUILLÉ – 8 rue du Bas	38
19.	M Mme Pascal DUVAUCHELLE – 3 Place du 11 Novembre	37
20.	M Mme Bruno VANDENBUSSCHE – Ferme de Cumont	36
21.	M Mme Thierry DECAUDIN – 35 route d’Abbeville	35
22.	M Mme Cyril DOUALLE – 3 rue de Bussus	35
23.	M Mme Thierry GIRAULT – 42 route d’Abbeville	33
24.	M Bernard OGER – 6 Hameau de Hanchy	32
25.	M Mme Sébastien LEROY – 13 Place du 11 Novembre	32
26.	M Nicolas DERVAUX – 17 Hameau de Hanchy	27
27.	M Mme Jean-Claude LEBERTON – 2 Annexe de la Chaussée Brunehaut	26
28.	M Mme Jonathan ANSBERT – 21 route d’Abbeville	25
29.	M Mme Maurice VAUDET – 4 rue du 8 mai 1945	23
30.	M Mme Bernard GRIFFON – 41 route d’Abbeville	22

Félicitations à tous ces lauréats qui seront récompensés par des BONS D’ACHAT qui leur seront remis lors de la cérémonie du 11 novembre.

La présence des lauréats est indispensable.

LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Observations
Attestation d'autorisation de sortie de territoire français pour mineur	https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359		Le formulaire d'autorisation est établi et signé par un parent (ou responsable légal).
Carte nationale d'identité / Passeport Pensez à demander une carte d'identité dès l'entrée en 6ème	SUR RENDEZ-VOUS en Mairie d'Abbeville, de Flixecourt, de Doullens.. Pré-inscription sur ANTS.GOUV.FR	<ul style="list-style-type: none"> 1 photo d'identité récente et aux normes requises Justificatif de domicile Ancienne carte d'identité Extrait d'acte de naissance 	<ul style="list-style-type: none"> Validité : 10 ans pour les mineurs et 15 ans pour les majeurs Gratuite pour une 1ère demande ou un renouvellement En cas de perte : établir une déclaration de perte + timbre fiscal de 25€
Extrait du casier judiciaire n°3	Nouveau site officiel et gratuit du Casier judiciaire national casier-judiciaire.justice.gouv.fr		
Carte grise	Site : https://immatriculation.ants.gouv.fr/		
Permis de conduire (demande de duplicata)	Site : https://permisdeconduire.ants.gouv.fr		
Recensement service national	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> Carte d'identité Livret de famille Justificatif de domicile 	Le recensement des filles et des garçons se fait dans le mois qui suit le 16 ^{ème} anniversaire.
Inscription liste électorale	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> Carte d'identité Justificatif de domicile 	Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office dès lors qu'ils ont procédé à leur recensement militaire à 16 ans.
Légalisation de signature	Mairie indifférente	<ul style="list-style-type: none"> Pièce d'identité 	La signature doit se faire devant l'officier de l'État Civil
Livret de famille	Mairie du domicile	Demande à compléter	
Extrait d'acte de naissance ou copie intégrale	Mairie du lieu de naissance	Justificatif d'identité et enveloppe timbrée pour le retour	Joindre une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse Pour les personnes nées à l'étranger, s'adresser au Service central d'État Civil - 11 rue de la Maison Blanche - 44941 NANTES cedex 09
Extrait d'acte de mariage ou copie intégrale	Mairie du lieu de mariage	Justificatif d'identité	Joindre une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse
Extrait d'acte de décès ou copie intégrale Bulletin de décès	Mairie du lieu de décès Mairie du lieu de domicile de l'intéressé	Justificatif du lien de parenté	Joindre une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse
Reconnaissance	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> Pièces d'identité des deux parents Justificatif de domicile 	Présence des deux parents
Mariage / PACS	Mairie du domicile ou de résidence	<ul style="list-style-type: none"> Dossier complet (à retirer en mairie) 	
Certificat d'hérédité	Notaire	Livret de famille	Payant